

## L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE L'ÉTAT SUR LES COLLECTIONS PATRIMONIALES DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

*(J. -M. Arnoult, Rapport annuel 1998)*

à propos de la publication du volume Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques, recommandations techniques (direction du Livre et de la Lecture, 1998). Lors de la mise en application des lois de décentralisation aux bibliothèques, un groupe de travail organisé dès 1983-1984 par la direction du Livre et de la Lecture devait déterminer un certain nombre de recommandations destinées à alimenter un code de prescriptions techniques pour aider les collectivités territoriales à gérer le patrimoine de leurs bibliothèques selon des règles homogènes à travers le territoire, sans pour autant imposer des contraintes contraires à l'esprit de la décentralisation.

Pour diverses raisons, ce code de prescriptions techniques ne vit pas le jour. C'est le décret du 9 novembre 1988 définissant le contrôle technique de l'État sur les collections des collectivités territoriales et la circulaire d'application du 2 mars 1989 qui donnèrent la liste des principales obligations applicables notamment en matière de gestion des collections. Consciente de l'utilité d'explicitier et de compléter ces textes sur un plan purement pratique, la direction du Livre et de la Lecture, dès avant même la parution du décret de 1988, mit en chantier des "notes techniques" pour répondre aux demandes exprimées par les bibliothèques confrontées aux difficultés habituelles en matière de conservation et de restauration. Le décret qui officialisait le contrôle technique donnait aussi à penser que, pour exercer ce contrôle dans des conditions correctes, il fallait bien disposer de règles ou de recommandations notamment dans le domaine de la bonne conservation des collections. Les notes techniques devenaient donc des instruments de référence et d'accompagnement de l'exercice du contrôle, et leur rôle les situait dans un cadre quasi législatif.

Conçues de manière volontairement simple, ces notes étaient, pour la plupart d'entre elles, des recueils de principes, voire de recettes et d'informations de premier niveau, diffusés modestement sur des feuillets reproduits par photocopie, en fonction des besoins, au fur et à mesure de leur conception et de leur fabrication.

Dans le secteur patrimonial, 13 notes techniques furent élaborées et diffusées entre 1986 et 1994 sur des sujets en relation directe avec les préoccupations des bibliothèques. Elles devaient naturellement être mises à jour en fonction de l'évolution des secteurs concernés. En fait seules quelques-unes d'entre elles furent actualisées. Lorsque la direction du Livre et de la Lecture prit la décision de procéder à leur réédition, l'ensemble nécessitait à l'évidence un toilettage attentif sinon une remise à jour complète. Le groupe de travail qui fut chargé de cette réédition résolut très vite le problème de la forme : le choix d'une publication en volume et non plus en feuillets indépendants s'imposa pour répondre au souci de rendre cohérentes les recommandations au sein d'un même ensemble qui se proposait aussi d'être un complément au volume sur la restauration rédigé dans le cadre des travaux du Conseil national scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques (CNSPBP), et publié en 1992 conjointement par la direction du Livre et de la lecture et la Bibliothèque Nationale.

Les expériences collectées progressivement par le Bureau du patrimoine de la Direction du livre et de la lecture, les expériences acquises par les membres du comité technique de restauration du CNSPBP au cours des réunions régulières d'examen des dossiers de restauration qui leur étaient soumis, constituèrent la trame de la table des matières. Plutôt que de procéder à une simple remise à jour des informations précédemment publiées, il apparut utile de reconsidérer l'économie générale du volume, de réviser les notes à la fois dans le fond et dans la forme, de fondre ensemble certaines d'entre elles et d'en créer de nouvelles. Le fil conducteur étant l'approche délibérément pratique des problèmes abordés. J.-M. ARNOULT a assuré la coordination scientifique de ce travail.

Tous ceux qui auront pu tester le nouveau volume, en particulier ceux concernés par les problèmes de conservation, auront apprécié sa qualité de présentation et la pertinence de ses informations. Il n'est donc pas utile de reprendre en détail le contenu. On abordera seulement quelques points et on mettra l'accent sur les prolongements des travaux du groupe de travail constitué au sein du CNSPBP.

Tout d'abord, ce qui ne se trouve pas dans les Recommandations techniques :

- La description des techniques de la restauration traditionnelle ou moins traditionnelle a été écartée ; il ne s'agissait pas de faire un manuel technique à l'usage des restaurateurs, mais un recueil de principes permettant à tous ceux que la conservation concerne de parler le même langage, et de se comprendre mutuellement. Il était donc exclu d'entrer dans le détail des techniques de restauration sauf à donner aux non-techniciens les éléments de compréhension élémentaires, et aux techniciens les principes directeurs de la conception actuelle des politiques de conservation.

- Il n'y a pas de listes de fournisseurs et de fournitures diverses ni de prestataires ; outre qu'il est impossible d'être exhaustif et de le demeurer sans être rapidement obsolète en raison de l'évolution des matériaux et de leur distribution dans les circuits commerciaux, le manque de place aurait conduit à limiter les références et par conséquent à faire des choix, ce qui n'a pas semblé souhaitable ; seules les références à des fournisseurs uniques de matériaux spécifiques ont été mentionnées. Les listes complètes sont disponibles sur demande au bureau du Patrimoine de la direction du Livre et de la Lecture.

- La désacidification de masse du papier : elle n'est pas traitée en tant que technique et il n'a pas été procédé à une description des méthodes utilisées voire préconisées. Outre qu'il existe d'ores et déjà un certain nombre de publications en français bien documentées, il n'a pas été jugé utile d'entrer dans le détail et le dédale des recherches qui sont en cours et dont tous les résultats ne sont pas encore connus ou suffisamment testés. Si la désacidification de masse, à n'en pas douter, entrera tôt ou tard dans l'arsenal des techniques de conservation curatives mises à la disposition des bibliothèques, on ne sait pas encore précisément quand ni selon quelles procédures. En tout état de cause, il est de plus en plus probable qu'elle ne sera pas considérée comme un traitement incontournable mais plutôt comme une technique alternative au sein de dispositifs de conservation aux facettes multiples.

Ce que l'on trouve dans les Recommandations techniques :

- En premier lieu, on trouve une approche affinée de la conservation des collections à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle ; une approche faite de technicité sans doute mais marquée par une réserve prudente à l'égard de la restauration considérée comme une fin en elle-même et des restaurations abusives ou non justifiées. Ont donc été privilégiés les aspects préventifs et le respect des documents quels que soient leur âge et leur statut. La décision de non-restauration fait partie intégrante des méthodes de conservation au même titre que la restauration elle-même ; en ce sens, elle revêt une importance qu'il n'est pas toujours aisé de faire admettre et que le comité technique de restauration du CNSPBP s'efforce de promouvoir.

- On trouve une synthèse des recommandations en matière de contrôle de l'environnement, de contrôle des conditions générales de conservation, en matière de respect et de protection des documents, de conseils concernant les manipulations diverses, tous les aspects de la vie quotidienne des collections.

- On trouve une méthodologie des traitements fondée sur une gestion pragmatique des incidents qui jalonnent la vie ordinaire et extraordinaire d'une bibliothèque.

- On trouve enfin les conseils utiles pour la conservation des nouveaux supports (cédéroms notamment), les conseils pour la gestion patrimoniale des collections, les acquisitions, les expositions, et la valorisation d'une manière générale, une bibliographie, etc.

L'approche retenue a donc délibérément pris le parti du pragmatisme et de la responsabilisation, considérant d'abord le document dans son milieu naturel avec lequel il doit vivre et sur lequel il convient d'influer pour trouver les conditions les meilleures pour assurer sa conservation - ou les moins mauvaises acceptables ; on a considéré enfin que la restauration est un traitement nécessaire qui doit rester le recours ultime pour la sauvegarde de documents particulièrement privilégiés ou particulièrement dégradés. Le rassemblement en un seul volume de ces recommandations rend

davantage perceptible l'utilité de concevoir la conservation comme un ensemble de techniques complémentaires les unes des autres et non pas comme une juxtaposition de recettes isolées.

Pour ce qui concerne la responsabilisation, il est apparu que les décisions de traitement ne peuvent être prises sans un accord du responsable du document et de ceux qui ont à le traiter. En d'autres termes, la convergence entre les impératifs techniques et les qualités intrinsèques, et notamment historiques, des documents est une occasion inespérée pour mieux comprendre les documents eux-mêmes et les collections auxquelles ils appartiennent. Dans leur nouvelle édition, les recommandations confortent donc l'idée que la conservation du patrimoine n'est pas seulement l'affaire des spécialistes mais d'abord une affaire de tous ceux qui ont la responsabilité des collections, et que la confrontation des points de vue est la seule voie qui permette une vision saine et sereine de la responsabilité patrimoniale. Le souci de faire de ces recommandations techniques un instrument de référence à l'usage de tous ceux qui exercent une responsabilité sur les collections, qu'ils soient scientifiques, techniques ou administratifs, se double enfin d'un souci didactique dont l'objectif est d'expliquer pour appliquer en connaissance de cause et non pas d'imposer sans justification. En termes de bonne gestion, la conservation est une partie d'un ensemble qui mérite une attention particulière ; la compréhension de ces impératifs et de leur importance respective détermine les priorités de gestion sans créer pour autant une subordination systématique.

Un exemple de cette approche renouvelée dans ses motivations est le traitement des infestations qui se rencontrent parfois dans les collections, patrimoniales ou non, et dont les conséquences ne sont pas négligeables pour la sécurité physique des collections et des personnels. Au cours de l'année écoulée, plusieurs cas d'importance variable ont été enregistrés et traités - ou sont en cours de traitement - en évitant le recours à des solutions complexes.

Le traitement d'une situation d'infestation supposée nécessite plusieurs niveaux de réflexion et d'analyse qui débouchent sur une interprétation des résultats, et sur la prise d'une décision. Cette décision doit être construite, elle doit reposer sur une analyse argumentée scientifiquement, techniquement et financièrement pour permettre la mesure des risques encourus, leur nature et leurs conséquences. Le recours systématique à la solution curative ultime (la désinfection par traitement chimique) est une opération lourde, compliquée parfois par des perturbations psychologiques dans des équipes déstabilisées. Il s'avère que des solutions moins radicales peuvent être mises en place dont les résultats sont tout aussi satisfaisants dans la mesure où l'analyse des causes ne conduit pas à considérer uniquement la suppression de la manifestation d'un phénomène mais à prendre en compte l'ensemble des conditions dans lesquelles ce phénomène est apparu ; la gestion de l'ensemble du traitement ressortit donc davantage de la responsabilité administrative et scientifique des collections qu'à la seule responsabilité technique.

A la lumière des recherches sur la désinfection des biens culturels coordonnées par un laboratoire du CNRS à l'instigation de la mission Recherche et Technologie au ministère de la Culture et de la Communication, et dont les résultats ont été présentés récemment (décembre 1998), une révision de l'attitude devant les problèmes d'infestation est en cours. Face à la désinfection systématique avec des produits à la toxicité contraignante en matière de mise en œuvre et dangereuse pour ceux qui y seraient exposés, aux effets parfois difficiles à maîtriser sur les objets et leur milieu, on recherche des alternatives douces qui tiennent compte des objectifs et des conditions qui permettent de les atteindre (évaluation des besoins réels et des moyens disponibles, mesure de l'efficacité des traitements et de leurs coûts effectifs). La conservation préventive, l'affinement de ses méthodes, la poursuite nécessaire de la réflexion sur les conditions de la cohabitation entre les collections patrimoniales et les agents considérés comme perturbateurs, devraient aboutir à des solutions conciliatrices efficaces.

C'est dans cette perspective que se situent les recommandations techniques de la Direction du livre et de la lecture qui jouent pleinement leur rôle de ressources pour apporter les réponses aux demandes ponctuelles, et de reflet des réflexions nouvelles qui dessinent progressivement les orientations nécessaires à la conservation la mieux adaptée possible aux collections patrimoniales des bibliothèques.